

Votre Livret d'**entretien** & de **garantie**

- Réparation ■ Entretien ■ Vente pièces détachées ■ NHP
- Débroussailleuse ■ Tondeuse ■ Tronçonneuse ■ Affûtage
- Groupe électrogène ■ Matériel électroportatif
- Vente chaîne de tronçonneuse



VOTRE MACHINE :

CACHET
DU MAGASIN

Date d'achat :

N° facture :

Type :

Modèle :

Marque :

N° de série machine :

Nous vous remercions d'avoir fait confiance à Mr Bricolage/Gamm Vert pour l'achat de votre appareil. Pour une réparation, un entretien, la mise en route de votre tondeuse, de votre groupe électrogène, l'affûtage de vos chaînes de tronçonneuses ou l'achat de pièces détachées, nous assurons le service après-vente des produits sous et hors garantie

Cher(e) Client(e)

Vous venez de faire l'acquisition d'un appareil.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Nous vous invitons à conserver ce document muni de votre preuve d'achat qui vous servira tout au long de la vie de votre appareil.

* LA GARANTIE DU PRODUIT

Tous les appareils vendus par Mr Bricolage/Gamm Vert sont garantis 2 ans. L'appareil doit être mis en révision au minimum une fois par an dans notre atelier (GE Diesel toutes les 50 heures). Cette garantie contractuelle est réservée aux produits soumis à une utilisation normale et vient s'ajouter à la garantie légale s'appliquant aux vices cachés (article 1641 du code civil). En cas de mise en jeu de la garantie légale, il est rappelé que le client doit agir dans un bref délai à compter de la découverte du vice caché (article 1648 du Code Civil) et apporter la preuve de l'existence du vice. L'application de la garantie Mr Bricolage/Gamm Vert est soumise à expertise de notre service après-vente, Le Point SAV.

* LA GARANTIE DE LA RÉPARATION

En cas d'application de la garantie contractuelle, la réparation de votre appareil sera effectuée gratuitement pièce et main-d'œuvre.

Toute intervention effectuée par notre SAV est garantie 1 mois, cette garantie ne couvre que les travaux effectivement réalisés sur l'appareil, il ne s'agit en aucun cas d'une garantie de l'appareil lui-même.

* LA DURÉE DE RÉPARATION

La date prévue de remise du devis ou de fin de réparation est indicative. Nous ne pourrions être tenus pour responsables des retards éventuels liés à des approvisionnements en pièces détachées ou à des retards dus à nos sous traitants. Toute demande de dommages et intérêts motivée par un retard de réparation ne pourra en aucun cas être prise en compte.

* LA PROLONGATION DE GARANTIE

Votre appareil sous garantie est immobilisé dans nos services plus de 7 jours, nous prolongeons la garantie d'une durée égale à la période d'immobilisation.

* L'ÉCHANGE

Votre appareil présente un défaut de fonctionnement dans les 2 semaines qui suivent votre achat : nous vous l'échangeons seulement après contrôle et accord de notre SAV.

* L'EXCLUSION DE GARANTIE

Sont exclues de la garantie : tous défauts causés par l'utilisateur : les bris, les chocs (ex. lames et support de lame de tondeuse), vilebrequin tordu, les pannes consécutives à un défaut d'entretien courant (vidanges, réglages affûtages, révision) mauvais carburant, mauvais mélange, la qualité d'huile inadaptée, le niveau d'huile non respecté, le fait d'avoir démonté la machine, les modifications apportées par le client (ex : suppression du carter protecteur de la débroussailleuse), les pièces d'usure, les têtes à fil, membrane de carburateur, durite, embrayage, filtres à air, bougies, joints de NHP, les accessoires (ex : tête à fil, flexible, poignée, lance de NHP, mandrin, câble d'alimentation), les consommables, les dommages liés au transport, les défauts et les conséquences liés à l'utilisation non conforme à l'usage pour lequel le produit est destiné (utilisation professionnelle, collective...).

*** Forfait**
Révision
débroussailleuse
20€

- * Remplacement Bougie
- * Contrôle Lanceur
- * Contrôle Allumage
- * Nettoyage Filtre à air
- * Contrôle Carburation
- * Contrôle Embrayage
- * Graissage Renvoi d'angle
- * Dégraissage et Nettoyage Moteur
- * Essais et Réglages

Forfait :	date :
Cachet du magasin	1

Forfait :	date :
Cachet du magasin	2

Forfait :	date :
Cachet du magasin	3

*** Forfait**
Révision
tondeuse
29€

- * Remplacement Bougie
- * Vidange Moteur
- * Contrôle Lanceur
- * Contrôle Allumage
- * Nettoyage Filtre à air
- * Contrôle Carburation
- * Affûtage Lame
- * Graissage
- * Contrôle Commandes
- * Contrôle Vitesses
- * Contrôle Courroies
- * Contrôle Traction
- * Dégraissage Moteur et Nettoyage
- * Essais et Réglages

**Le 4ème
gratuit**

